

POSTE ACADÉMIQUE À TEMPS PARTIEL (H/F/X)

FACULTÉ DE DROIT, DE SCIENCE POLITIQUE ET DE
CRIMINOLOGIE

**DOMAINE : DROIT DE L'URBANISME ET DROIT
ADMINISTRATIF IMMOBILIER**

ENTRÉE EN FONCTION : 01/09/2024

L'Université de Liège est la plus grande université publique francophone de Belgique. Elle réunit plus de 5700 membres du personnel sur 4 campus, dont 3600 enseignants et chercheurs actifs dans tous les domaines des sciences humaines et sociales, des sciences et techniques et des sciences de la santé. Elle accueille près de 27 000 étudiants de 123 nationalités différentes dans l'une des villes les plus multiculturelles et dynamiques d'Europe, à moins d'une heure de Bruxelles et Cologne, à deux heures de Paris et à trois heures de Londres et Amsterdam.

Actrice de la transition sociale et environnementale, l'ULiège accompagne les étudiantes et étudiants dans leur rôle de citoyens responsables (formation aux enjeux du développement durable, Green Office...) et promeut une recherche éthique, transdisciplinaire et ouverte. Engagée dans son territoire, elle contribue à son développement socio-économique et y développe de nombreux partenariats, notamment avec le CHU de Liège. Mondiale et solidaire, elle participe à l'[alliance européenne UNIC](#) et dispose de l'un des réseaux de collaborations les plus étendus au monde.

L'ULiège offre des trajectoires de carrière attractives [dans un environnement de travail de qualité](#), promouvant le bien-être, la diversité et l'égalité des chances. Depuis 2011, elle est fière de porter le label européen [Human resources strategy for researchers \(HRS4R\)](#) qui traduit son engagement en faveur de procédures ouvertes, transparentes et basées sur le mérite. En outre, elle reconnaît la qualité et la diversité de la recherche conformément aux recommandations de la [Coalition for Advancing Research Assessment \(CoARA\)](#). L'ULiège favorise l'internationalisation de son personnel académique et facilite l'accueil de chercheuses et chercheurs internationaux via son centre EURAXESS.

DESCRIPTION DE LA CHARGE

Une charge à temps partiel (10 %) (H/F/X), indivisible, dans le domaine du droit de l'urbanisme et du droit administratif immobilier, rattachée au Département de Droit. Cette charge comprend des activités d'enseignement, de recherche et de service à la Communauté.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

La charge comprend un cours :

- DROI8043, *Droit de l'urbanisme et droit administratif immobilier*, Master de spécialisation en notariat, 6h Th, 20h AUTR.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Dans la mesure de l'ampleur de sa charge, le candidat ou la candidate retenu(e) construira son agenda de recherche afin de développer des activités de recherche scientifique de haut niveau, articulées de manière cohérente, dans le domaine du droit de l'urbanisme et du droit administratif immobilier. Ces recherches se traduiront dans des publications (tant dans des revues que sous forme de monographies) et dans la participation active à des conférences et séminaires.

ACTIVITÉS DE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Dans la mesure de l'ampleur de sa charge, le candidat ou la candidate retenu(e) sera intégré(e) sera intégrée au département de Droit de la Faculté de Droit, de Science politique de Criminologie. Il ou elle sera amené(e) à contribuer à la vie de la Faculté et à participer aux diverses activités et missions liées à son appartenance au corps académique du Département, de la Faculté et de l'Université de Liège. Au titre de service à la communauté figure notamment la contribution active à l'encadrement des travaux écrits des étudiants.

QUALIFICATIONS REQUISES / PROFIL

- ▶ Être titulaire du diplôme de master en droit ; sans être requis, le diplôme de docteur en droit ou en sciences juridiques constitue un avantage ;
- ▶ Jouir d'une expertise pratique dans le domaine du droit de l'urbanisme et du droit administratif immobilier ;
- ▶ Avoir publié des articles scientifiques et/ou des monographies dans le domaine concerné ;
- ▶ Disposer d'une expérience en matière d'enseignement.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le processus de sélection comprend plusieurs étapes :

- (1) La commission sélectionne les candidat(e)s sur base de leur dossier.
- (2) La commission auditionne les candidat(e)s sélectionné(e)s selon les modalités fixées par la commission de sélection.
- (3) Les conclusions de la commission sont proposées aux différentes instances facultaires et institutionnelles pour décision.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidats et candidates en fonction de leurs qualités quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou leur nationalité.

CANDIDATURES

Les candidatures se font via un formulaire en ligne disponible sur la page : https://my.uliege.be/portail/go_xt.do?a=o%7C11004%7Ce%7C568804 pour le 31/01/2024, au plus tard (avant minuit heure belge), sous peine d'irrecevabilité de la candidature.

DOCUMENTS REQUIS

- ▶ Lettre de motivation ;
- ▶ Curriculum vitae type à télécharger [ICI](#) ;
- ▶ La liste complète des publications et travaux du ou de la candidat(e) en pointant les cinq publications qu'il/elle juge les plus significatives par rapport au domaine de l'appel ;
- ▶ Un projet d'enseignement (maximum 3 pages) présentant la façon dont le candidat ou la candidate compte transmettre son expertise et son expérience professionnelles dans ses enseignements ;
- ▶ Un rapport sur les activités de recherche antérieures et en cours ainsi qu'un projet de recherche calibré à la mesure de la charge (maximum 2 pages).

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Le candidat ou la candidate retenu(e) sera désigné(e) pour une durée déterminée (du 1er septembre 2024 au 30 août 2027), renouvelable tous les trois ans sous réserve de la confirmation de l'utilité du domaine et du maintien du profil scientifique et professionnel (activité d'expertise pratique) du titulaire de la charge.

RENSEIGNEMENTS

Tout renseignement concernant la charge peut être obtenu auprès du **prof. Yves-Henri LELEU, Doyen de la Faculté** (doyen.droit@uliege.be).

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Direction administrative de la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie : **Mme Nathalie ROLAND** – Nathalie.Roland@uliege.be

RÉMUNÉRATION

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration des Ressources Humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 (0)4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be

Date de parution : 20/12/2023